De crainte de trop m'éloigner de mon propos, je voudrais signaler au sujet de l'annonce du ministre cet après-midi selon laquelle la nouvelle politique du gouvernement comblera l'écart entre le prix minimum prévu dans le nouvel accord qui doit entrer en vigueur l'an prochain et tous les prix qui y sont inférieurs, qu'à mon avis, cette politique est juste et importante au point de vue psychologique. Il est difficile de déterminer à l'improviste quelle sera la répercussion financière de cette annonce. Néanmoins, je partage l'avis du député de Bow-River. Bien que la gratification, comme il l'a dit, est valable il n'en est pas de même de l'à-propos de cette mesure. Le gouvernement possède un sens médiocre de l'opportunité et il l'a démontré dans le présent cas. Je souscris à la déclaration du député.

Si la nouvelle politique avait été adoptée il y a quelques semaines, voire même il y a un mois, la Commission canadienne du blé aurait pu se montrer plus agressive pour protéger nos marchés établis au Japon et ailleurs, et où nous avons perdu du terrain pour la vente du blé, devant la concurrence américaine. Un marché une fois perdu ne se regagne pas aisément. En admettant que la chose soit possible, cela demandera de nombreuses années. Si la politique consistant à combler l'écart entre le nouveau prix minimum et le prix le plus bas est acceptable et louable maintenant, comme elle aurait été encore mieux accueillie, plus acceptable et plus défendable il y a quelques semaines. Sans en avoir la preuve, j'ose avancer que le gouvernement a pris là une décision de la onzième heure. Elle est bonne, soit, mais elle aurait été meilleure encore s'il l'avait prise un peu plus tôt. Je suis prêt à soutenir que l'annonce faite par le gouvernement est le fruit d'une étude faite à la hâte. Ce qui me porte à le croire, c'est que, collectivement, le cabinet n'était pas très favorable à l'idée d'une forme quelconque de soutien des prix. Au cours d'une conférence de presse tenue il y a à peine dix jours, le ministre a déclaré que le gouvernement n'avait aucunement l'intention d'étudier la question du soutien des prix ou de la subvention du blé. Cependant, dix jours plus tard il annonce avoir changé d'avis, mais seulement après la perte de débouchés.

A son retour de Washington, le ministre a, selon les journaux, fait une déclaration qui m'a étonné et consterné. Il a avoué que les niveaux des prix du blé fléchissaient—qu'ils avaient fléchi. Déclarer, devant une baisse de 32c., qui représente une diminution d'environ 10 p. 100, que les prix du blé accusent un fléchissement, c'est faire preuve d'une nonchalance que le ministre et ses collègues, j'espère, ne manifesteront plus.

• (4.40 p.m.)

Le ministre a dit aussi—il y avait une dizaine de jours—que le gouvernement ne songeait pas à n'importe quelle forme de subvention ou de soutien des prix. Il se peut fort bien que le gouvernement étudiât alors une proposition, mais que pour certaine raison de stratégie, il ait décidé de ne pas dévoiler le fond des délibérations sur la politique de prix de soutien.

Maintenant, une nouvelle a été annoncée, et cela aidera. Nous gagnerons peu à nous livrer à d'amères récriminations ou à chercher à découvrir pourquoi le ministre ignorait, semble-t-il, la tendance défavorable des prix en juillet et en août. Certes, de mai jusqu'à maintenant, une grande incertitude a régné, et non seulement parmi les producteurs, mais aussi chez ceux qui siègent dans les assemblées législatives et au Parlement, sur l'effet que devaient produire les consultations commerciales sur le prix du blé. Quant aux explications et aux interprétations du ministre, elles ont servi uniquement à laisser derrière elles une confusion encore plus grande-et d'autant plus que ses déclarations ont été contredites par la suite des événements.

Maintenant, nous constatons que des mesures ont été prises pour remédier à la situation: le gouvernement annonçait aujourd'hui être disposé à fournir de l'argent en guise de prix de soutien pour absorber la différence. Le gouvernement n'avait pas à attendre aussi longtemps. Ces mois derniers, de fait, l'an dernier et cette année jusqu'ici, tout indiquait qu'une tendance inflationniste se développe au pays. Elle est loin d'être enrayée; de fait, elle va s'accélérant. L'indice du coût de la production agricole est monté en flèche l'an dernier, et cette année il est encore plus élevé. L'indice du coût de la vie a tellement augmenté qu'il a provoqué un tollé général. Cette année, les indicateurs montrent que l'augmentation du coût de la vie est encore plus prononcée que l'an dernier. Et le prix du blé baisse de 22c. cet été-mettons, un fléchissement de 10 p. 100 au bas mot-au moment même où le coût de la production poursuit sa courbe ascendante.

Il est tout de même drôle qu'en mai dernier, tandis que le ministre parlait des nouveaux prix maximum et minimum sur lesquels on venait de s'entendre à titre provisoire, au cours des pourparlers—prix qui représentaient une augmentation de 21c.—le député